

COMMUNAUTE DE COMMUNES du CASTILLONNAIS



PROJET ÉDUCATIF LOCAL CONCERTE de Territoire

-0-0-0-0-0-

2015/2018

Communauté de communes du Castillonnais
Rue François Camel
09800 Castillon en Couserans

Tel : 05 34 14 03 34 mail : ccastillon@wanadoo.fr

- **Présentation du territoire**
- **Le Projet Educatif Local Concerté**
- **Le volet PEDT du PEL**
 - ✓ **Présentation et modalités de pilotage**
 - ✓ **Méthode d'élaboration**
 - ✓ **Socle commun intercommunal**
 - ✓ **Valorisation de l'existant**
 - ✓ **Déclinaison par site**
 - **Spécificités Constats consensus projets**
 - **Effectifs horaires personnel**
 - **Organisation**
 - **Projets de sites**

Le Castillonnais,

Un territoire rural de montagne et haute montagne
Zone de revitalisation rurale

Au cœur d'un environnement naturel privilégié et protégé :
Le Parc Naturel Régional



à l'extrême ouest du département de l'Ariège
limitrophe avec la Haute Garonne et l'Espagne

Un territoire étendu et une faible densité de population
Superficie : 369,56 km² Densité : 8,1 habts/km²



Des vallées en étoile

autour du chef-lieu, certaines vallées en cul de sac. Passage piéton
par les cols de haute montagne pour aller en Espagne

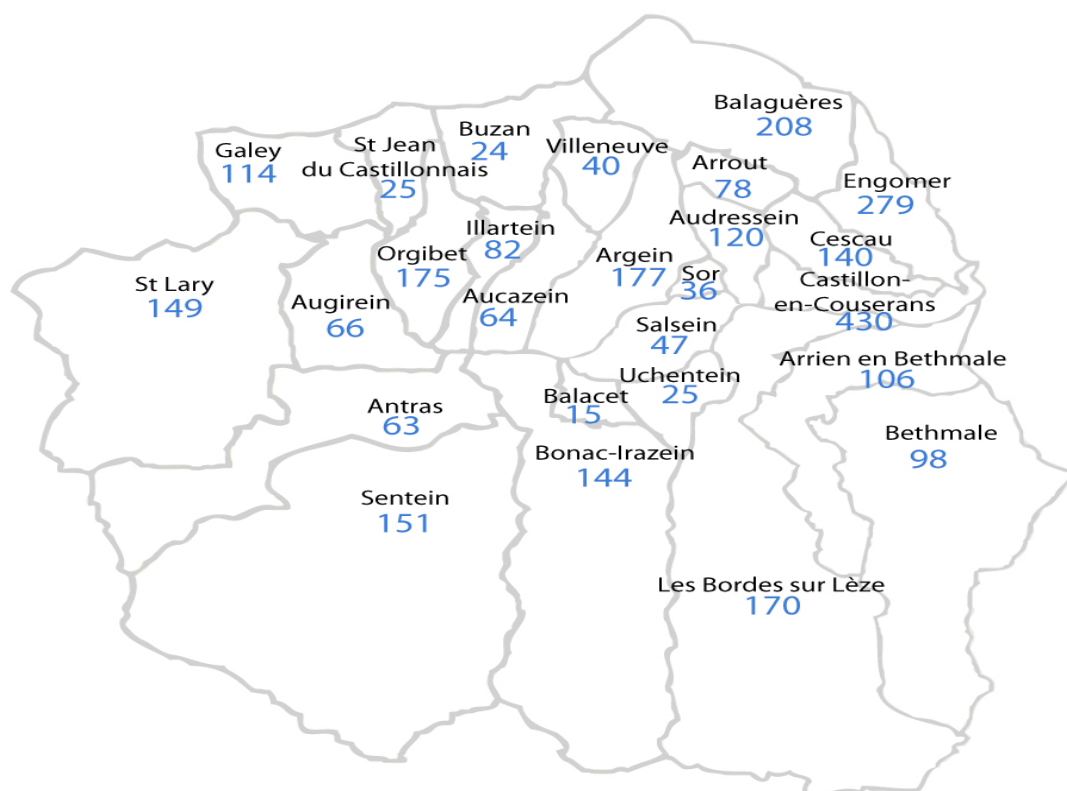
Territoire de la Communauté de communes du Castillonnais

26 communes

Antras, Argein, Arrien, Arrout, Aucazein, Audressein, Augirein, Balacet, Balaguères, Bethmale, Bonac-Irazein, Bordes sur lèze, Buzan, Castillon, Cescau, Engomer, Galey, Illartein, Orgibet, SaintJean du Castillonnais, Saint Lary, Salsein, Sentein, Sor, Uchentein, Villeneuve.

Données générales : la population

3026 habitants



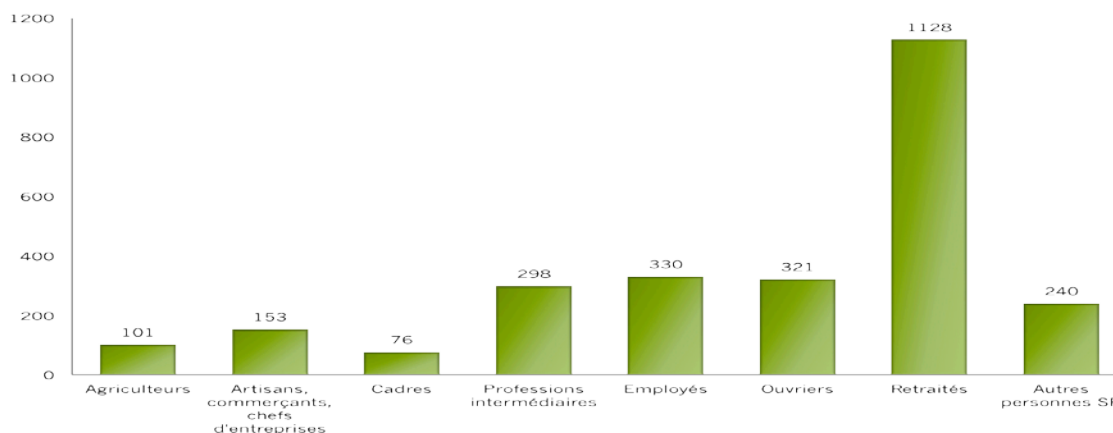
Population totale 2013 - données locales

Une population implantée sur l'ensemble des communes .

Certaines communes sont en zone de moyenne montagne, d'autres en zone de haute montagne, avec des habitations entre 400 et 1000 m d'altitude. Il est à noter que certaines familles habitent dans d'anciennes granges foraines accessibles à pieds entre 5 et 25 minutes.

C'est un canton rural où l'on rencontre le problème de l'isolement dû à l'éloignement géographique et au cloisonnement des vallées.

Les origines socio-professionnelles de la population (INSEE)



Un territoire vieillissant : 42% de la population est dans la catégorie socio professionnelle des retraités.

Une mobilité de population importante : Les familles y trouvent une qualité de vie dans un environnement exceptionnel et protégé. Les contraintes d'éloignement géographique, le manque de certains services de proximité (lieu d'apprentissage à la vie collective pour les petits, dispositif d'accompagnement à la parentalité), le peu de ressources économique sur place, ne favorisent pas leur stabilité sur le moyen ou long terme. Toutefois, le solde migratoire est positif.

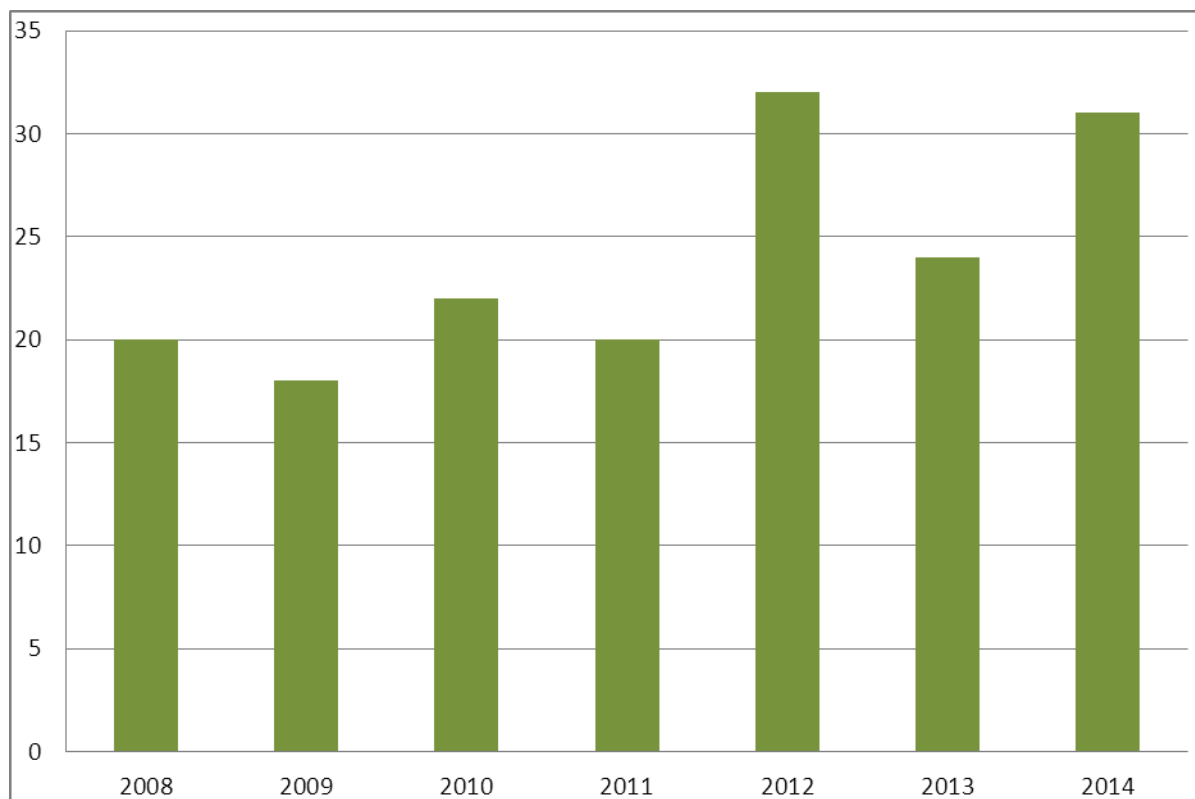
Une population en augmentation : Malgré les contraintes du territoire, la population est en augmentation d'environ 2,33% depuis 2009. (INSEE+ local)

Une politique du logement nécessaire pour répondre à la demande d'installation des familles : des appartements rénovés sur les communes en priorité pour accueillir des familles, une réflexion pour recenser et stimuler la mise en location des logements inhabités. Un projet de lotissement de 22 parcelles à Castillon et 5 logements EDF à Cescau.

L'économie locale s'organise autour de l'agriculture de montagne, de l'élevage, des fromageries, de l'ONF, des artisans et commerçants, du tourisme et du patrimoine, ainsi que d'une usine électrique à Bordes, et d'une papeterie à Engomer. En évolution avec la nouvelle zone artisanale à Cescau qui accueille les entreprises.

Malgré la réalité d'une **dynamique rurale ancrée et en évolution**, de nombreux habitants du canton vont travailler jusqu'à Saint-Girons, Foix, voire même Toulouse. C'est un choix de vie qui privilégie la qualité de l'environnement du lieu de résidence.

Les naissances sur la Communauté de Communes (INSEE + données PMI 2014)



Augmentation de la moyenne des naissances depuis 2012 :

la moyenne des naissances des trois dernières années s'élève à 29. Jusqu'en 2011, elle était stabilisée autour de 20.

Ainsi, le nombre d'enfants de 0 à 3 ans présents sur le territoire est en augmentation de 33%, avec un nombre de 87 à la fin 2014 pour une moyenne de 65 les années précédentes.

Un argument majeur pour les acteurs du territoire engagés autour de la qualité des services à la population sur la durée: qualité de l'enseignement dispensé dans les 4 écoles, qualité des services d'accueil périscolaire et extrascolaire.

66 enfants de 3 à 6 ans



Enfants scolarisés 3 - 6 ans - 2013 - données locales

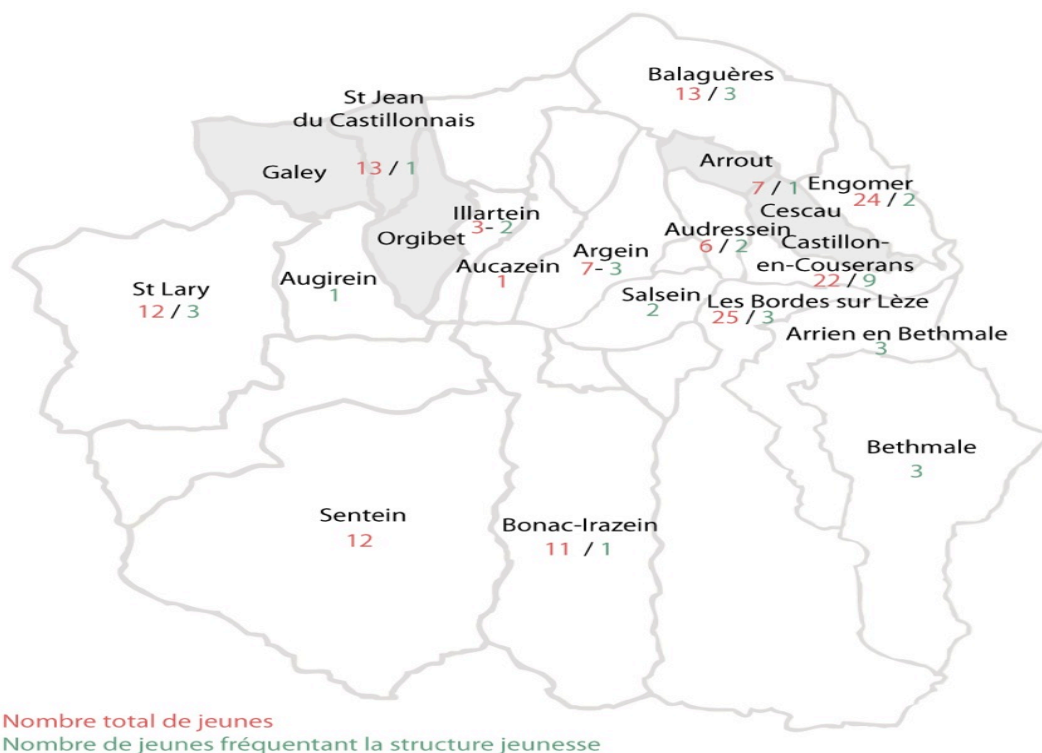
112 enfants de 6 à 11 ans



Enfants scolarisés 6 - 11 ans - 2013 - données locales

Une population enfantine répartie sur l'ensemble du territoire. Les transports scolaires sont organisés par le Conseil Général autour de chaque école

Les jeunes du territoire : 170 (INSEE)
158 Jeunes de plus de 12 ans empruntent
 les transports scolaires vers St Girons



158 jeunes fréquentent en 2013/2014 des établissements d'enseignement secondaire à St Girons ou se dirigent vers d'autres destinations sur le département (Foix, Pamiers, Ax...) ou la région (Haute Garonne, Gers, Hautes Pyrénées.....) en fonction du choix des options.

Ne sont pas inclus les jeunes universitaires et les jeunes qui sont en formation professionnelle hors du Saint Gironnais ou qui sont entrés dans la vie active.

Le Projet Educatif Local Concerté

Convention territoriale signée en juin 2014

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS

Préalable

Parce-que l'éducation est globale et permanente, la relation à l'autre, l'implication citoyenne, le lien entre les générations, la solidarité, sont constitutifs de l'individu. Ces éléments sont d'autant plus renforcés en milieu rural. Il s'agit donc pour le Castillonnais de mettre en avant les atouts que peuvent présenter la mixité sociale et le mode de vie en milieu montagnard, en favorisant les liens sociaux et la solidarité, la transmission et l'échange de savoir, de compétences, la mobilisation des énergies individuelles et collectives, l'initiative locale..

En s'appuyant sur le schéma départemental pour des politiques éducatives concertées en Ariège ainsi que sur une longue expérience, la CdC signait en Juin 2014 une convention territoriale avec les institutions départementales notamment. Elle réaffirmait ainsi son engagement en matière de PEL et, au travers de la commission enfance jeunesse, elle inscrivait son action dans une dynamique visant à améliorer les services en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ces évolutions sont autant d'éléments attractifs pour les familles en recherche à la fois de moyens de garde et de service éducatifs de qualité. Elles sont également un moyen de renforcer un sentiment d'appartenance à un territoire dynamique et de susciter la participation.

La Communauté de Communes a donc construit son Projet Educatif global autour des orientations et actions suivantes :

1- Constats : un territoire vieillissant (forte proportion de retraités), une mobilité de population importante (service de garde du jeune enfant insuffisant), pas de lieu d'apprentissage à la vie collective pour les petits, pas de dispositif d'accompagnement à la parentalité, effectif des écoles en baisse (-28% entre 2006 et 2014)...

Orientation 1 : Favoriser la stabilité des familles et stimuler l'implantation de nouvelles familles par le développement de formules d'accueil de la petite enfance notamment. Favoriser l'implication parentale et l'accueil de jeunes parents par un réseau d'écoute et d'appui solidaire s'appuyant sur les initiatives locales notamment.

Objectifs opérationnels :

- > **développer des services et créer ou améliorer des infrastructures** qui vont optimiser l'attractivité du territoire et la qualité de vie
 - * création d'une micro crèche et d'un relais d'assistantes maternelles
 - * construction de locaux pour l'accueil collectif de mineurs
 - * amélioration des locaux d'accueil périscolaire autour de l'école d'Engomer
 - * étude d'élargissement des locaux d'accueil périscolaire autour de l'école de Castillon
- > **approfondir la réflexion autour de l'accueil de nouvelles familles**
 - * Plan local d'urbanisation, construction de lotissements, logements sociaux, état des logements locatifs vacants.....

> **Renforcer le lien social et la communication**

* développer les lieux et occasions de rencontre et d'échange, création de jardins partagés, développer la vie culturelle.....

* améliorer l'information et sa diffusion

> **Renforcer la démarche d'une politique intercommunale concertée et solidaire et l'inscrire dans la durée**

* travail de la commission enfance jeunesse (formalisation des orientations politiques en matière éducative, définition des objectifs opérationnels et engagement dans l'action)

* travail du comité de pilotage et des commissions par site,

* évolution du PEL et élaboration du volet PEDT

2 - Constats : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires difficile à coordonner et à harmoniser (lien entre les temps, les espaces et les acteurs), Inégalités entre les services (garderies et ALAE de qualité inégale...), locaux inadaptés et parfois vétustes (accueil insatisfaisant pour la qualité du travail et du service rendu)

Orientation 2 : Vers la continuité et la cohérence éducative : Développer des parcours éducatifs qui permettent à chaque enfant de bénéficier chaque année d'au moins une expérience éducative, culturelle, artistique ou sportive. Il s'agit d'amener les acteurs éducatifs à un travail de cohérence sur des choix de découverte des ressources du territoire, ou à une ouverture culturelle plus large lorsque les ressources n'existent pas à l'échelle locale.

Soutenir une accessibilité tarifaire et géographique pour toutes les familles aux services éducatifs et aux activités associatives lorsqu'elles existent.

Améliorer l'aménagement des locaux scolaires péri et extrascolaires dans un cadre solidaire entre les communes afin d'offrir les mêmes possibilités d'accès à des espaces d'accueil, de repos, au développement et à la pratique d'activités d'éveil

Objectifs opérationnels :

> **favoriser la réussite éducative grâce à la coopération**, la mutualisation, dans un esprit de solidarité intercommunale.

⤴ travail de réflexion et d'élaboration des projets en commission

⤴ formalisation d'une base de principes communs (socle commun territorial)

⤴ mutualisation de moyens

⤴ Aller dans le sens d'un projet d'école à tronc commun territorial prenant en compte la dimension périscolaire dans le développement du parcours individuel de chaque enfant lié non seulement à des apprentissages mais également à un savoir être et savoir vivre ensemble

⤴ > **écriture du PEDT à l'échelle intercommunale** (poser un socle commun territorial, qui servira de cadre, d'appui et de soutien au travail des acteurs éducatifs de terrain pour la déclinaison par site scolaire)

> **Aller vers une harmonisation et une équité des services** sur le territoire tout en conservant la spécificité de chaque site

* organisation harmonisée autour des écoles : vers un accueil collectif de mineurs déclaré autour de chaque école

* égalité tarifaire des services

* mutualisation de moyens financiers, matériels, humains lorsque cela est possible (éducatrice sportive, intervenants artistiques, culturels)

* entraide pour résoudre les problématiques afférentes à chaque structure

3 - *Constats : peu d'activités sportives ou culturelles pérennisées et pérennisables sur la Communauté de communes , pratiques souvent liées aux possibilités de déplacement des parents sur Saint-girons, public pas suffisant pour faire vivre des associations éducatives...problématique autour de la mobilité des jeunes*

Orientation 3 : Favoriser le développement d'activités culturelles, artistiques et sportives sous forme coopérative, lorsqu'elles ne peuvent pas être pérennes avec l'ensemble des partenaires locaux et sous forme de cycles de découvertes plus adaptés à la réalité du territoire

Objectifs opérationnels :

> soutenir les acteurs de la vie associative

- ▲ subventions
- ▲ interventions et implication dans la dynamique éducative locale

> stimuler la rencontre, l'échange et la coopération entre les acteurs du territoire

- ▲ continuer le partenariat éducatif débuté mis en œuvre depuis 2000 dans le cadre du projet éducatif local.

4 - *En milieu rural, la poursuite d'études par les jeunes, l'apprentissage, la recherche d'emploi vont se penser pour l'essentiel en dehors du bassin de vie d'origine. Pour autant, l'accompagnement de cette étape essentielle de la vie pour les jeunes est sans doute une préoccupation pertinente.*

En contrepoint, les jeunes construisent souvent un lien d'attachement à l'univers encore protégé et familial que représente le territoire, comme celui de la communauté de communes. Cette relation peut-être le terreau de l'engagement des jeunes si une écoute et des formes de valorisation s'y prêtent.

Constats en Castillonais: jeunes qui s'impliquent volontiers dans la vie associative mais peu de possibilités sur le territoire, nous ne connaissons pas le nombre de jeunes en difficultés scolaires, le nombre de jeunes accédant à des études supérieures, le taux de réussite des jeunes par rapport à leur projet personnel. Nous pouvons approfondir la récolte de ces informations pour avoir une réalité plus objective de la situation des jeunes.

Orientation 4 : Développer des parcours d'engagement citoyen dans la vie locale pour les jeunes.

Accompagner les jeunes dans la formalisation et la réalisation de leurs projets

Stimuler l'implication des jeunes dans la vie locale en lien avec un objectif d'immersion sociale et d'accompagnement vers l'autonomie (accompagnement à la scolarité, démarche autour de jobs d'été, relation à l'international...)

Approfondir l'état des lieux autour de la jeunesse.

Objectifs opérationnels :

> Pérennisation d'un poste animateur jeunesse

- * accompagnement à l'émergence et au suivi des projets des jeunes
- * suivi de la junior association
- * implication au sein du réseau jeunesse du Pays Couserans
- * participation à la dynamique départementale autour de la jeunesse (

> Aménagement d'espaces favorisant la rencontre et l'échange, terrain de sport, salle des jeunes.....

ARTICULATION SCOLAIRE PERI-SCOLAIRE

VOLET PEDT concerté et évolutif

Partie intégrante du projet éducatif global

Écoles primaires de la Communauté de communes

La pertinence de l'échelle intercommunale pour l'élaboration du PEDT s'est posée naturellement sur les bases du partenariat existant de longue date au sein du PEL. Ainsi, en intégrant le volet PEDT au Projet Educatif Local existant, le territoire s'inscrit dans un principe de logique, de continuité et de cohérence. La coordination à ce niveau est validée par toutes les communes. Pour autant les affaires scolaires sur le castillonnais sont par choix de proximité de la compétence des SIVE.

Périmètre retenu par voie de conséquence : la communauté de communes du Castillonnais

Territoire de montagne en Zone de Revitalisation Rurale

Nombre d'écoles : 5 dont deux regroupées en RPI

Nombre total d'enfants au 1er janvier 2015 : 185

Niveau maternelle : 72

Niveau élémentaire : 113

Ecoles de la communauté de communes :

Ecole de Castillon : 4 classes

Ecole d'Engomer : 3 classes

RPI d'Orgibet/St Jean du Castillonnais : 2 classes

Ecole de Sentein : une classe unique

L'éloignement géographique et la dispersion de l'habitat sont deux caractéristiques inhérentes à notre territoire.

Castillon est le chef-lieu du canton et le point de rencontre de nombreuses vallées dont 4 principales : Bethmale, le Bas castillonnais, la Bellongue et le Biros. La vie en montagne entraîne des contraintes et notamment celle du déplacement. Les services de proximité favorisent la stabilisation de la population.

Nos quatre écoles participent à l'équilibre fragile de la vie des vallées maintenu depuis des années.

Elles sont chacune au centre d'un périmètre qui dessert les villages et hameaux les plus éloignés.

Les enfants les plus éloignés de l'école habitent à une distance d'environ 10 km.

Si les écoles de St Jean, Orgibet et Sentein sont les plus distantes, donc les plus fragiles car elles concernent un effectif plus réduit, elles sont pourtant les plus importantes pour pérenniser l'activité sociale et la dynamique des bassins de vie concernés. En effet, si ces écoles disparaissent, certains enfants devraient se déplacer jusqu'à 20km pour rejoindre les écoles de Castillon ou Engomer.

20Km en montagne correspondent à un trajet d'au moins 35 minutes et cela sans tenir compte des aléas dus à la météo.

Compétences liées à la petite enfance, l'Enfance et la jeunesse

Collectivités et EPCI concernés:

- Communauté de communes
- SIVE du Biros

- SIVE de Haute Bellongue
- SIVE du Bas castillonnais
- SIVE de Castillon

Signature des contrats (CEL) du Projet Educatif Local:

- Novembre 1999
- Novembre 2003
- Novembre 2006
- Novembre 2010

Signature de la convention territoriale des Politiques Educatives concertées :

- Juin 2014

La coordonnatrice Politique Educative Locale /volet PEDT:

Patricia Pouvreau

- Employée par la Communauté de communes du Castillonnais
- Poste de directrice du centre de loisirs cantonal et Coordonnatrice du Projet Educatif Local
- Titulaire 35h/semaine / temps de travail annualisé
- 50% de temps consacré à la coordination

Le comité de pilotage PEL/PEDT : animé par la coordonnatrice et par l'élue en charge de l'enfance et de la jeunesse

- Il se réunit 3 fois par an
- Liste des membres habituels:
 - Le délégué de la Communauté de communes pour l'enfance
 - Un élu de chaque commune ou SIVE où se trouve une école
 - Des enseignants représentants des quatre écoles
 - Des représentants des associations sportives et culturelles
 - Des délégués de parents des écoles
 - Des directeurs et/ou animateurs des accueils de loisirs péri et extra scolaires
 - Le centre local ADS : une assistante sociale élue sur le canton
 - Les représentants des institutions départementales et territoires éducatifs occasionnellement

La commission Enfance Jeunesse : présidée par la Vice-Présidente de la Communauté de communes

- ✧ Elle se réunit plusieurs fois par an en fonction des besoins et du travail en cours
- ✧ Elle est composée des élus référents autour de chaque école, Maires et Présidents ou membres des SIVE et de la coordonnatrice

Modalités de pilotage pour le suivi et l'évaluation du PEDT:

Suivi :

- > un comité de suivi PEDT à la suite du conseil d'école une fois par trimestre dans chaque école associant enseignants, animateurs, élus, parents d'élèves et coordinatrice
- > une réunion de commission enfance jeunesse deux fois par an

Evaluation concertée

- > lors du dernier comité de suivi de l'année scolaire à l'appui des critères et indicateurs posés
- > un comité de pilotage PEL/PEDT une fois par an

METHODE D'ELABORATION ADOPTEE POUR LE PEDT sur le Castillonnais

Etape 1 : Elaboration du socle commun intercommunal par la commission Enfance Jeunesse de la communauté de communes (septembre14- février 15)

Objectifs : poser les orientations politiques en matière éducative pour l'organisation de l'articulation scolaire périscolaire : une base commune vers une équité des services et le renforcement de la cohérence intercommunale

Etape 2 : RENCONTRES DANS CHAQUE ECOLE (février mars avril-mai 2015) enseignants, parents d'élèves délégués, animateurs et intervenants TAP (associatifs, bénévoles), élus

Objectifs : Co construire la déclinaison par site scolaire du PEDT à partir des constats et de l'analyse de la situation, en tenant compte de sa spécificité

Etape 3 : FINALISATION DU PEDT fin mai 2015 pour le remettre à l'Education Nationale et à la DDCSPP

Document présenté :

Un PEDT intercommunal, adjoint au Projet Educatif Local dont les éléments sont :

=> Un socle commun territorial

=> Une déclinaison spécifique par site scolaire /périscolaire tenant compte des orientations politiques formalisées et du contexte particulier de chaque lieu

ORIENTATIONS POLITIQUES ET EDUCATIVES sur lesquelles les élus du territoire de la communauté de communes s'engagent pour :

« Créer un environnement propice à stimuler et améliorer la réussite scolaire et éducative pour chaque enfant qui tiendra compte des rythmes et des besoins de l'enfant »

1/ Défendre et permettre une qualité d'enseignement et de bonnes conditions d'apprentissage pour tous ; Favoriser une stabilité et un environnement sécurisant pour l'enfant

- * grâce au maintien des 4 écoles sur le territoire pour garder une distance raisonnable entre l'école et la maison pour tous les niveaux de classe
- * grâce à des classes adaptées aux multiniveaux (nombre d'enfants.....)
- * grâce à la concertation et la coopération, la solidarité et la communication entre les différents acteurs du territoire (élus, enseignants, parents d'élèves, animateurs, associations)
- * grâce à l'animation de cette concertation par la coordonnatrice
- * grâce à la concertation et l'accord entre élus préalablement à toute inscription dans une école
- * en développant une spécificité scolaire territoriale, par exemple, un parcours d'apprentissage accentué et ciblé d'une langue vivante dès la maternelle, pour stimuler l'attractivité, la stabilité des familles, et une ouverture sur le monde (langue passeport)

2/ Proposer une équité des services sur tout le territoire

- * Mettre en place une tarification équitable des services périscolaires
- * Aller vers un service périscolaire de qualité équivalente autour de chaque école
- * Organiser le transport entre écoles et accueil de loisirs périscolaire centralisé à Castillon le mercredi midi
- * revoir et proposer une tarification des mercredis après-midi en cohérence avec le temps périscolaire
- * Faciliter le regroupement d'élèves occasionnel par niveau en fonction de projets préétablis lorsque nécessaire, par la mise en place d'un mode de transport pris en charge par la collectivité
- * Favoriser les rencontres inter écoles autour des projets culturels, sportifs, artistiques, scientifiques par la prise en charge des frais de transport par la communauté de communes

3/ Mutualiser des ressources à l'échelle intercommunale

- * humaines : éducatrice sportive, intervenants artistiques, culturels, sportifs, scientifiques, intervenants en langue étrangère
- * matérielles : > un lot de matériel sportif intercommunal à la disposition de tous géré par l'éducatrice sportive
 - > Prêt de matériel entre sites scolaires et entre classes et structures
- * financières : prévoir un fond de solidarité intercommunal d'éducation pour anticiper et prévoir les périodes de difficulté

4/ Mettre en place une articulation scolaire/périscolaire réfléchi et organisée prenant en compte les besoins des enfants et leur permettant d'évoluer dans de bonnes conditions

- * prévoir des temps de réflexion et de coopération autour de l'organisation de l'articulation scolaire/périscolaire (élus, enseignants, personnels périscolaires, parents d'élèves)
- * Prévoir des temps de concertation et de travail entre les enseignants et le personnel intervenant en périscolaire s'appuyant sur les complémentarités entre projets d'école et projet de structure
- * Co organiser l'aménagement des différents temps de transition, articulation des temps de transport, d'école, d'accueil périscolaire, arrivée et départ vers la famille.....
- * Réfléchir à un aménagement des espaces adapté aux besoins
- * Prévoir l'alternance de temps pour reconstituer l'énergie, libérer les tensions, se reposer, récupérer
- * Permettre la pratique d'activités libres en organisant leur cadre en sécurité
- * Poser des cadres permettant à l'enfant de se repérer entre les différents temps et multiples interlocuteurs
- * Anticiper l'accueil d'enfants en situation de handicap dans de bonnes conditions

5/ Permettre à chaque enfant au cours de l'année d'avoir accès à la pratique de plusieurs activités thématiques sous forme de cycle parmi lesquelles : sportives, artistiques, culturelles, scientifiques environnementales

- * grâce à l'aide financière allouée par la communauté de communes à hauteur de 50 € par enfant scolarisé en complément du fond de soutien de l'état
- * en faisant intervenir des prestataires qualifiés
- * en mobilisant les compétences des animateurs en place
- * en mutualisant les compétences des personnels entre les sites (circulation des personnes intersites, échange de savoirs, partage de compétences...)
- * en développant une politique de formation complémentaire des personnels qui prenne en compte les objectifs personnels et les objectifs de la structure.
- * en soutenant une concertation des acteurs de l'ensemble du territoire autour du projet commun et leur implication dans sa mise en œuvre
- * en employant un éducateur sportif qui intervient en cohérence et complémentarité sur les temps scolaires et périscolaires

VALORISATION DE L'EXISTANT à l'échelle intercommunale

Axe sportif : Une éducatrice sportive, rémunérée par la Communauté de communes intervient sur les temps scolaires et périscolaires et anime des projets complémentaires sous forme de cycles sportifs et de rencontres inter écoles

=> 2h par semaine par classe

=> 1h par semaine en périscolaire lundi mardi jeudi vendredi

=> 2h par semaine en périscolaire mercredi

=> accompagnement sorties école piscine juin et septembre

=> organisation de rencontres sportives inter écoles : cross des écoles, olympiades, course d'orientations.....

=> accompagnement du cycle neige inter écoles : initiation raquettes, ski de fond, ski de piste

Axe culturel et artistique : élaboration d'un projet partenarial dans le cadre du PEL sur un support thématique annuel. Chaque acteur éducatif se l'approprie et l'exploite à sa manière. Cela favorise la rencontre entre élèves d'un même niveau classe et renforce la cohérence entre les différents temps de l'enfant

=> rencontres inter-écoles autour d'un spectacle deux fois par an : une demie journée spectacle et une demie journée rencontre et activités artistiques, sportives ou culturelles en lien avec la thématique regroupées par niveaux de classe

=> rencontres et projets interclasses : par 2 classes ou plus en fonction des projets et du choix des enseignants

=> Interventions dans les classes et sur le périscolaire : Ateliers, conférences, expositions, activités, par des prestataires qualifiés dans le domaine de la thématique de l'année

Axe Environnemental :

=> mise en œuvre de projets en partenariat avec des acteurs locaux et/ou départementaux : accompagnateur moyenne montagne, bibliothécaire, ANA, PNR.....

=> projets complémentaires école/ALAE

Axe Scientifique :

=> Accroche par les projets en lien avec les dispositifs départementaux ou nationaux : journée départementale des sciences

=> projets complémentaires ALAE/Ecole

Axe citoyenneté : Le « Vivre ensemble »

=> adultes exemplaires : transmission par l'exemple : concertation, échange, coopération, écoute, respect, solidarité, tolérance

=> apprentissage de la vie en groupe

=> mutualisation des règles : même discours //respect des autres, du matériel, des locaux, des consignes, gestion des conflits....

=> mutualisation du matériel : un lot de matériel intercommunal + prêt de matériel inter écoles et inter structures

Axe nouvelles technologies: l'école numérique

=> 4 écoles équipées environnement numérique

=> ateliers d'apprentissage et de pratique dans le cadre des APC

Des TEMPS ET ESPACES de Concertation à formaliser et pérenniser:

Pour échanger, partager, construire, pérenniser la coopération, la continuité la cohérence, la complémentarité

INTER-SITES :

- > Une rencontre en début d'année scolaire (fin septembre) entre les équipes enseignantes, les équipes d'animation, l'éducatrice sportive et la coordonnatrice pour planifier l'organisation des projets et des rencontres inter écoles de l'année
- > Une rencontre par trimestre inter sites entre les équipes d'animation périscolaire :
- > Des rencontres occasionnelles entre les enseignants pour affiner les projets et échanger autour des problématiques rencontrées

PAR SITE :

- > Des temps de rencontre formalisés entre équipe enseignante et équipe d'animation
- > des temps de rencontre occasionnels pour finaliser l'organisation si besoin
- > Comité de suivi PEDT à la suite des conseils d'écoles

Réflexion partenariale à mener :pour avancer sur le projet commun

Développement d'une spécificité territoriale autour des langues vivantes

- > concertation des acteurs locaux
- > partenariat avec les services de l'Education Nationale pour l'organisation et la mise en œuvre

DECLINAISON SPECIFIQUE PAR SITE

Organisation des sites :

Ecole de Castillon

SIVE de Castillon

78 élèves

- => 4 classes : 23 TPS/PS/MS -19 GS/CP-22 CE1/CE2-14 CM1/CM2
- => Une garderie périscolaire en 2014/2015
- => Création d'un ALAE à la rentrée 2015/2016
- => Accueil périscolaire des enfants lundi, mardi, jeudi vendredi : salle de garderie et salle de motricité / rez de chaussée du bâtiment de l'école
- => Constat 2014/2015: TAP difficiles à organiser et temps d'animation trop court / Précarité du personnel encadrant
- => Projet 2015/2016 : regrouper les TAP sur une demie journée / Avoir une équipe stable, qualifiée, et un référent

ELEMENTS CONSENSUELS site de Castillon

- * Besoin de mise en place d'une organisation périscolaire stable et durable
- * Besoin en personnel qualifié, stable, durable dont un référent
- * Mise en place d'une nouvelle organisation horaire : regroupement des TAP sur une demi-journée
- * Formaliser des temps de concertation entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation : poser les règles communes, organiser les transitions, élaborer des projets en complémentarité...vers un projet de site concerté scolaire-périscolaire *
- * Pérenniser voire développer selon le besoin l'action démarrée en 2015 d'accompagnement aux devoirs
- * Pérennisation de l'implication dans la dynamique intercommunale : projets culturels artistiques, sportifs inter écoles
- * Intérêt pour le projet de développement d'une spécificité autour des langues vivantes sur le Castillonnais

PROJETS RENTREE 2015/2016 :

- Changement des horaires selon grille jointe
- Création et Ouverture de l'ALAE
- Formalisation des temps de concertation enseignants/animateurs
- Mise en œuvre du projet mutualisé scolaire périscolaire (annexe)

EFFECTIFS ECOLE CASTILLON

Effectifs 2014/2015 : 79 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	10	8	10	8	12	8	8	10
23			18		20		18	

Effectifs prévisionnels 2015/2016 : 81 élèves avec les TPS

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	11	10	8	11	10	14	6	8
24			19		24		14	

Prévisionnel Rentrée 2015 :

2 demandes d'inscription en cours en primaire (CP CE)

12 élèves nés en 2012

5 élèves nés en 2013

Horaires actuels :

	7h30-8h50	9h-12h	12h-13h20	13h30-15h45	15h45-16h30	16h30-18h
Lundi	garderie	classe	garderie	classe	NAP/APC	garderie
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						

Observations de l'équipe enseignante :

Difficultés le vendredi après midi , beaucoup d'énerverment

Pas de problème de retard

Pas de problème de fréquentation le mercredi matin

Difficultés lors des temps de transition école TAP

Horaires prévisionnels 2015/2016 :

	7h30-8h50	9h-12h	12h-13h20	13h30-16h30	16h30-18h
Lundi	alae	classe	alae	classe	alae
Mardi					
Mercredi					
Jeudi				Alae NAP APC	
Vendredi					

ALAE ECOLE CASTILLON

Effectifs prévisionnels 2015/2016

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	6	10	16
MIDI	14	26	40
SOIR	9	42	51
JEUDI après midi	2650 76

Qualification du personnel d'animation :

- **Equipe de direction :** 1 Master Sciences de l'éducation
1 BAFA-et BAFA en cours
- **Equipe d'animation :** 2 CAP Petite Enfance
1 licence sciences de l'éducation
2 BAFA en cours (stage approfondissement prévu aux vacances d'automne)

Tarifs des TAP/NAP : gratuit

TAP et APC se superposent : pour le moment cela a été le choix des enseignants. Cette situation qui peut pénaliser les enfants en difficulté scolaire sera discutée en comité technique et en commission Enfance jeunesse et peut être amenée à évoluer.

Tarifs de l'ALAE: dégressif en fonction du Quotient familial

QF < 435€ 8€ par enfant par trimestre
435€ < QF < 660€ 12€ par enfant par trimestre
QF > 660€ : 16€ par enfant par trimestre

- => 3 classes : 22TPS/PS/MS/GS-15 CP/CE1-20CE2/CM1/CM2
- => Un ALAE : accueil des enfants lundi, mardi, jeudi, vendredi une salle ALAE + un préau + une petite salle
- => locaux à améliorer par rapport au nombre d'enfants accueillis
- => Constat : retard des enfants le mercredi matin en raison de l'horaire d'accueil différent des autres jours de la semaine (cause transport du midi)
- => Projet : démarche pour faire évoluer les horaires et commencer l'école à la même heure tous les jours de la semaine – problématique à régler avec le Transporteur et le Conseil Général

ELEMENTS CONSENSUELS Site d'Engomer

- * Stratégie de communication commune école/ALAE vers les familles : effectif à la rentrée 2015/2016
- * Organiser un accompagnement aux devoirs : réflexion à mener. Comment ? Qui ? Quand ? Où ?
- * Formaliser des temps de concertation réguliers entre équipe enseignante et équipe d'animation : communication, échange, élaboration de projets en complémentarité.....
- * Garder les mêmes horaires sauf le mercredi si possible commencer à la même heure que les autres jours
- * Projet d'aménagement du préau de l'ALAE
- * Pérennisation de l'implication dans la dynamique intercommunale : projets culturels artistiques, sportifs inter écoles
- ▲ Intérêt pour le projet de développement d'une spécificité autour des langues vivantes sur le Castillonnais
- ▲

PROJETS RENTREE 2015/2016 :

- Organisation de la concertation et de la coopération entre temps scolaire et périscolaire
- ...Avancer la réflexion concernant la mise en place d'une aide aux devoirs
- Rechercher une solution pour résoudre la problématique des horaires différents le mercredi matin

EFFECTIFS ECOLE ENGOMER

Effectifs 2014/2015 : 57 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	2	5	6	6	12	9	1	12
11			12		21		13	

Effectifs prévisionnels 2015/2016 : 57 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	12	3	5	6	6	14	10	1
15			11		20		11	

Horaires actuels et Horaires prévisionnels 2015/2016:

	7h30-9h	9h-12h	12h-13h45	13h45-16h	16h-18
Lundi	alae	classe	Alae	classe	Alae NAP APC
Mardi					Alae NAP APC
Mercredi	7h30-8h30	8h30 -11h30	11h30-12h30		
Jeudi			Alae TAP sport		Alae NAP APC
Vendredi					Alae NAP APC

Observations des partenaires éducatifs :

Organisation horaire satisfaisante hormis le mercredi (horaires imposés par le Conseil Général pour le transport

Difficultés le mercredi matin : absentéisme et retards

Les activités TAP/NAP sont incluses dans le temps ALAE à la pause méridienne et le soir. Il n'est pas souhaité par les acteurs de faire subir aux enfants un autre découpage de la journée en différenciant TAP et Activités ALAE. C'est un choix de cohérence éducative.

Personnel spécifique :

2014/2015 : 2AVS pour 2 élèves de CP et CE1

2015/2016 : demande de 2 AVS pour 2 élèves de CE1 et CE2

Personnel scolaire et périscolaire :

Une ATSEM avec la classe de maternelle

Une directrice ALAE et 1 animatrice CAP petite Enfance, 1 animatrice équivalence BAFA

ALAE ECOLE ENGOMER

Effectifs Année 2014/2015

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	3	5	8
MIDI	10	24	34
SOIR	10	24	34

Effectifs prévisionnels 2015/2016

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	3	5	8
MIDI	10	24	34
SOIR	10	24	34

Qualification du personnel d'animation :

- Equipe de direction : 1 BAFD
- Equipe d'animation : 2 CAP Petite enfance 1 équivalence BAFA

Tarifs des TAP/NAP : gratuit

Activités menées pendant les TAP/ALAE :

ATELIERS ÉCO-CITOYENS :

FAIRE ÉMERGER LA NOTION DE GROUPE

FAVORISER LES ÉCHANGES, LES CONCERTATIONS, LA VIE PARTICIPATIVE ET DÉMOCRATIQUE.

APPRENTISSAGE DE LA GESTION DES CONFLITS

APPRENDRE À COMMUNIQUER, EXPRIMER SES RESENTIS

S'INSCRIRE DANS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE SON LIEU DE VIE : JARDINAGE, MOSAÏQUE...

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉFLÉCHIR À NOTRE IMPACT ÉCOLOGIQUE, DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE NATUREL

ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS À PIED : PERMIS PÉDIBUS

ACCOMPAGNER LA PRISE D'AUTONOMIE : RENDRE LES ENFANTS RESPONSABLES

SAVOIR LISTER SES AFFAIRES, LES RANGER, LES RÉCUPÉRER

ATELIERS MANUELS ET D'EXPRESSION : CUISINE, MOSAÏQUE.....

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SOI ET S'ÉVEILLER

APPRENDRE DES TECHNIQUES DE RELAXATION, DES PETITS JEUX, DES CHANSONS...

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET JEUX DE COOPÉRATION. : COURSE D'ORIENTAION, JEUX SPORTIFS EN COMPLÉMENTARITÉ DE CE QUI EST MENÉ SUR LE TEMPS SCOLAIRE

TAP et APC se superposent : pour le moment cela est le choix des enseignants. Cette situation qui peut pénaliser les enfants en difficulté scolaire sera discutée en comité technique et en commission Enfance jeunesse et peut être amenée à évoluer.

Tarifs de l'ALAE:

Actuellement : 21€ par enfant par trimestre / dégressif pour les enfants d'une même famille

A parti de septembre : dégressif en fonction du quotient familial et en cohérence avec

les tarifs de l'alaé de Castillon

Ecole de Sentein

SIVE du Biros

12 élèves

=> 1 classe unique :TPS-PS- MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2

=> Un ALAE : accueil des enfants lundi, mardi, jeudi vendredi une salle ALAE + un espace de jeux extérieur aménagé

=> Constat 2014/2015: Horaires satisfaisants / projets complémentaires école/ALAE existants/ organisation périscolaire satisfaisante

=> Projet 2015/2016 : mêmes horaires et pérenniser l'organisation actuelle

ELEMENTS CONSENSUELS Site de Sentein

- ⤴ Réaménager le temps/espace sieste : convention avec la Mairie
- ⤴ Pérenniser les temps de concertation et la coopération enseignant/ animateur * Développer des temps de concertation entre les enseignants des écoles de la communauté de commune
- ⤴ Développer des temps de concertation entre les équipes d'animation périscolaires intersites
- ⤴ Pérennisation de l'implication dans la dynamique intercommunale : projets culturels artistiques, sportifs inter écoles.
- ⤴ * Développer des projets sciences naturelles en complémentarité ALAE/école

Intérêt pour le projet de développement d'une spécificité autour des langues vivantes sur le Castillonnais

PROJETS RENTREE 2015/2016 :

Maintenir la dynamique partenariale existante

Développer les projets sciences naturelles

Mettre en place la nouvelle organisation de la sieste pour les plus jeunes

Effectifs 2014/2015 : 12 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	3	2	1		4	2		

Effectifs prévisionnels 2015/2016 : 12 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
		3	2	1		4	2	

Horaires actuels et prévisionnels de l'école :

	7h50-9h15	9h15-12h15	12h15-13h45	13h45-16h	16h-18h30
Lundi	Alaé	classe	Alaé/TAPsport	classe	Alaé/TAP
Mardi					Alaé/TAP
Mercredi	8h-9h	9h- 12h			
Jeudi					Alaé/TAP
Vendredi			Alaé/TAPsport		Alaé/TAP

Observations des partenaires éducatifs:

Organisation qui convient à tous les membres de la communauté éducative et qui semble bien adaptée aux besoins des enfants

Reconduction des mêmes horaires pour la rentrée 2015

Les activités TAP/NAP sont incluses dans le temps ALAE à la pause méridienne et le soir. Il n'est pas souhaité par les acteurs de faire subir aux enfants un autre découpage de la journée en différenciant TAP et Activités ALAE. C'est un choix de cohérence éducative. D'autre part, les enfants qui restent à l'ALAE le soir sont présents jusqu'à la fin de l'activité engagée. Il n'y a pas de départ en court d'activité.

L'ensemble des acteurs éducatifs, parents, équipe d'animation et enseignants se sont concertés sur ce point et sont d'accord.

Personnel spécifique :

2014/2015 : 1 EVS en aide administrative 3 heures par semaine

Personnel scolaire et périscolaire :

Une ATSEM

Une directrice /animatrice BPJEPS - L'ATSEM/ BEATEP Nature

Effectifs Année 2014/2015

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	2	2	4
MIDI	6	6	12
SOIR	5	5	10

Effectifs prévisionnels 2015/2016

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	2	2	4
MIDI	5	7	12
SOIR	5	5	10

Qualification du personnel d'animation :

- **Equipe de direction :** 1 BEPJEPS Loisirs tout public
- **Equipe d'animation :** 1 BEATEP option activité locale et vie sociale

Tarifs des TAP/NAP : Gratuits

Activités menées pendant les TAP/ALAE : projets en lien entre les temps scolaires et périscolaires

Les sciences naturelles :

- Découvrir, observer, identifier, recenser les liens interdépendants qui existent entre les êtres vivants et leur milieu de vie, sous forme d'enquêtes et de recherches.
- Créer des oeuvres originales, végétales et/ou recyclées utiles.

L'activité physique :

- En complément de l'éducation physique et sportive encadrée par Nadège Servant, professeure de sport :
- Rendre compte des changements physiques et physiologiques : croissance , l'hygiène de vie, l'alimentation, le sommeil, le soin..., sur un support papier en faisant le suivi sur une année.
 - Pratiquer la randonnée pédestre en abordant les enjeux de l'impact humain sur le milieu naturel par l'observation, l'expression, l'apport d'un nouveau vocabulaire, la photographie et la gestion de l'effort.

La prévention de l'illettrisme :

- Proposer un accompagnement et un soutien à la lecture aux enfants de primaire en mettant à disposition des documentaires et des apports culturels nécessaires à leur réussite scolaire.

Les enfants sont sollicités lors d'ateliers quotidiens et ludiques avec différents supports de lecture : poésie, littérature, documentaire, livre d'art ...

- Obtenir la présence éventuelle des parents lecteurs pour réfléchir ensemble aux notions de civisme, de coopération et d'entraide et de partage de savoir faire.

La culture :

- Visionner des films documentaires, aller au théâtre, visiter des musées et des expositions, utiliser des vidéo-conférences en partenariat avec l'ensemble des établissements, sur les temps périscolaires, extrascolaires et/ou scolaires, pour développer sa culture générale.
- Animer des rencontres intergénérationnelles en partageant nos savoir – faire.
- Pratiquer des ateliers d'expression théâtrale.

Tarifs de l'ALAE: dégressif

15€ par enfant par trimestre

5€ par trimestre par enfant de la même famille

A la rentrée 2015/2016 : nouveaux tarifs dégressifs en fonction du quotient familial

RPI Orgibet/St Jean SIVE du haut Castillonnais 33 élèves

- => 2 classes : une maternelle : 4TPS-7PS-3MS-5GS
une primaire : 4 CP- 1CE1-2CE2-4CM1-3CM2
- => Une garderie périscolaire: accueil des enfants lundi, mardi, jeudi, vendredi
- => Une salle ALAE + un préau + salle des fêtes
- => Constat : longue pause méridienne satisfaisante mais besoin d'aménager un espace adapté
horaires satisfaisants
- => Projet : Même organisation horaire => Formaliser des
temps de préparation et de concertation pour le personnel périscolaire

ELEMENTS CONSENSUELS Site du RPI Orgibet/St Jean

- ⤴ Pérenniser les horaires actuels permettant une pause méridienne plus longue, ce qui est satisfaisant pour tous
- ⤴ Formaliser et prendre en compte des temps de préparation pour le personnel d'animation périscolaire
- ⤴ Formaliser des temps de concertation entre équipe enseignante et équipe d'animation
- ⤴ Pérenniser les projets complémentaires entre temps scolaire et temps périscolaire
- ⤴ Pérennisation de l'implication dans la dynamique intercommunale : projets culturels artistiques, sportifs inter écoles
- ⤴ Intérêt pour le projet de développement d'une spécificité autour des langues vivantes sur le Castillonnais

PROJETS RENTREE 2015/2016 :

- Organiser et Formaliser des temps de préparation pour le personnel périscolaire
- Organiser et formaliser les temps de concertation entre équipe enseignante et équipe périscolaire
- ... Développer des projets en complémentarité scolaire/périscolaire

EFFECTIFS ECOLE ORGIBET/ ST JEAN

Effectifs 2014/2015 : 32 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	3	4	5	1	3	3	5	4

Effectifs prévisionnels 2015/2016 : 33 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	7	3	5	4	1	2	4	3

Horaires actuels et prévisionnels 2015/2016 :

	8h-8h50	9h-12h	12h-13h45	13h45-16h	16h-18h00
Lundi	garderie	classe	garderie	classe	garderie
Mardi					TAP sport
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

Observations de l'équipe éducative :

Horaires satisfaisants

Animations de garderie satisfaisantes

Pause méridienne allongée satisfaisante

Moins d'heures de classe l'après midi pertinent

Personnel spécifique :

2014/2015 : 1 EVS en aide administrative 8h par semaine

2015/2016 1 EVS en aide administrative 8h par semaine

Personnel scolaire et périscolaire :

Une ATSEM dans la classe de maternelle

GARDERIE : Une ATSEM CAP Petite Enfance en animation , Un personnel CAP Petite enfance en animation un personnel de service cantine et ménage

GARDERIE ECOLE ORGIBET

Effectifs Année 2014/2015

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	2	5	7
MIDI	12	16	28
SOIR	8	10	18

Effectifs prévisionnels 2015/2016

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	TOTAL
MATIN	3	5	8
MIDI	14	14	28
SOIR	8	10	18

Qualification du personnel d'animation des temps périscolaires:

- 1CAP Petite Enfance
- 1 BAFA

Tarifs des TAP/NAP : gratuits

Les activités TAP/NAP sont incluses dans le temps garderie à la pause méridienne et le soir. Il n'y a pas de découpage de la journée en différenciant TAP et Activités garderie.

Activités menées pendant les TAP/Garderie :

Les activités sont en liens avec les projets d'école sur l'année et abordent les axes suivants :

Sportif : intervention de l'éducatrice sportive : jeux sportifs et activités en complémentarité de ce qui est fait sur le temps scolaire

Culturel : atelier théâtre et danse pour l'élaboration d'un spectacle en lien avec les apprentissages scolaires (histoire/géographie/culture générale)

Arts plastiques : ateliers créatifs, peinture, dessin, bricolage.....

Nature-environnement : jardinage

Ludique et citoyen: jeux collectifs et jeux de société

Tarifs de la garderie:

30€ par enfant par an

45 € par an par famille si plusieurs enfants

De la Garderie vers l'Alaé ?

Pour le moment, La CAF ayant gelé les possibilités de financement vers de nouvelles structures créées, il n'est pas envisagé de passer en alaé. Toutefois, si cet élément évoluait, la possibilité serait étudiée en lien avec la démarche de recherche d'équité sur le territoire de la Communauté de communes

Accueil de loisirs du mercredi du Castillonnais

Communauté de communes du Castillonnais

200 enfants et jeunes

- => Accueil des enfants les mercredis
- => Dans les locaux du centre de loisirs
- => Constat : le regroupement des enfants du territoire à Castillon le mercredi après-midi correspond à la fois à un besoin de rencontre des enfants et de mutualisation des services mais également à une réalité logistique. L'organisation sur chaque site le mercredi aurait un coût prohibitif par rapport au nombre d'enfants concernés.
- => Constat : locaux provisoires demandant une évolution pour favoriser une amélioration des conditions d'accueil.
- => Projet : pérenniser l'accueil du mercredi après-midi à Castillon et favoriser la coopération entre toutes les équipes autour de projets complémentaires inter structures périscolaires et entre structures et écoles

ELEMENTS CONSENSUELS

- ▲ travail de l'équipe en concertation et coopération avec les autres équipes périscolaires et les équipes enseignantes
- ▲ mise en œuvre de projets en complémentarité, cohérence et continuité
- ▲ formalisation de temps de concertation inter équipes
- ▲ travail en prolongement et continuité de la dynamique intercommunale déjà en place
- ▲ projet de construction de nouveaux locaux pour l'accueil des enfants et des jeunes

PROJETS RENTREE 2015/2016 :

...Organisation et formalisation de rencontre de travail et de réflexion, partage, échange de compétences et savoirs en équipe élargie (sites périscolaires)

Evolution du temps extrascolaire en temps périscolaire

Horaires actuels et prévisionnels 2015/2016 :

	11h30-13h30	13h30-18h
Mercredi		

Personnel périscolaire Mercredi après-midi :

1 directrice/coordonnatrice BEATEP

1 animatrice BPJEPS

Modalités de pilotage pour le suivi et l'évaluation du PEDT:

Suivi :

- > un comité de suivi PEDT à la suite du conseil d'école une fois par trimestre dans chaque école associant enseignants, animateurs, élus, parents d'élèves et coordinatrice
- > une réunion de commission enfance jeunesse deux fois par an

Évaluation concertée

- > lors du dernier comité de suivi de l'année scolaire à l'appui des critères et indicateurs posés
- > un comité de pilotage PEL/PEDT une fois par an

Objectifs attendus :

=> L'objectif global est d'améliorer et d'optimiser l'organisation de l'articulation scolaire périscolaire afin de favoriser le bien-être de l'enfant pour stimuler sa réussite éducative et scolaire. Il passe par une coopération incontournable de tous les acteurs engagés dans la démarche : élus, enseignants, animateurs, parents, associations.

=> L'évaluation menée en concertation devra permettre de déterminer la progression réalisée au cours de l'année scolaire 2015/2016 par rapport à la précédente et au regard des axes de travail ciblés

=> Elle servira de support à l'analyse du PEDT du territoire pour adapter, réajuster et rechercher des pistes d'amélioration pour l'année suivante.

Critères qualitatifs :

Efficacité : * Quels effets ont été constatés chez les enfants ? (ressenti, bien-être, fatigue, disponibilité en classe, implication sur les temps périscolaires, comportement à la maison.....)

* Quelles améliorations au niveau des relations partenariales ? école, périscolaire, familles, associations / coopération, communication

* Quelles évolutions en terme de pratiques ? Qualité, complémentarité, cohérence, continuité

Efficience : les objectifs du projet sont ils réalisés en rapport des moyens raisonnables du territoire ? (dynamique, économique, financier)

Pertinence : Les actions menées sont elles en adéquation au regard des objectifs et des intentions du projet besoins du type du public concerné, du territoire, des acteurs?

Critères quantitatifs :

Nombre total d'enfants concernés sur le territoire

Nombre d'enfants présents et participatifs sur les temps périscolaires

SIGNATAIRES

Le Préfet de l'Ariège

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services
de l'Education nationale de l'Ariège

Le Président du Conseil Général
de l'Ariège

Le Directeur de la Caisse
d'Allocations Familiales de
l'Ariège

Le Président de la Communauté de
communes du castillonnais

Le Président du SIVE de Castillon
et Maire de Castillon

Le Président du SIVE du Biros
et Maire de Sentein

Le Président du SIVE
du Bas Castillonnais
et Maire d'Engomer

Le Président du SIVE
du Haut Castillonnais
et Maire de St Jean du castillonnais

Le Vice Président du SIVE
du Haut Castillonnais
et Maire d'Orgibet